

Le parc Barbieux admis au club prestigieux des Jardins remarquables

mercredi 03.11.2010, 05:13 - PAR MARTINE DIEUDONNÉ



Un véritable arboretum qui se pare de somptueuses couleurs , au fil des saisons...

| ON EN PARLE |

Le Parc Barbieux vient d'être reconnu Jardin remarquable par le groupe de travail désigné par le préfet de région, et qui s'est réuni à la Direction régionale des affaires culturelles du Nord - Pas-de-Calais.

Les Jardins remarquables sont reconnus pour leurs qualités de composition, d'intégration dans un site d'éléments remarquables, d'intérêt botanique, d'entretien et respectueux de l'environnement. L'intérêt historique du Parc Barbieux a aussi compte dans l'attribution du label.

Ces jardins doivent être ouverts à la visite au moins 45 jours par an. Le parc Barbieux, réalisé par la volonté municipale de transformer une friche en espace vert, s'étend sur un kilomètre et demi à l'entrée de la ville.

En 1863, Barillet-Deschamps, jardinier-paysagiste, est retenu pour aménager une promenade sur le tracé abandonné du canal reliant la Deule à l'Escaut. En 1878, Georges Aumont, architecte paysagiste, grâce au mécénat d'un ancien édile, donnera au jardin son allure actuelle au bout de 50 années de travaux.

Le parc, de forme oblongue, et vallonné, joue un rôle urbain de liaison entre Roubaix et les communes voisines. Le percement de l'avenue Jean-Jaurès, le passage du tramway et la construction d'un quartier résidentiel avec des maisons de maîtres, lui ont donné un cadre. En bordure, vers le sud, se situait l'ancien vélodrome qui vit l'arrivée du premier Paris-Roubaix en 1895 !

Sa surface de 34 hectares lui procure la capacité d'accueillir de grandes manifestations d'architecture, notamment l'exposition internationale du nord de la France en 1911 et celle du Progrès social en 1939.

Très vite surnommé le beau jardin, pour l'agréable promenade de trois kilomètres d'allées ombragées sous les parties boisées, ponctuée de monuments, de parties engazonnées et fleuries, ce parc urbain, le plus grand au nord de Paris, constitue un véritable arboretum dans lequel de nombreuses essences sont représentées. Les plus remarquables sont le cyprès chauve et le paulownia de Chine, le savonnier des Antilles, le phellodendron de Chine et le ginkgo biloba.

Les pièces d'eau reliées par des cascades en rocaille superposée attirent une abondante avifaune qui compte plus de 50 espèces ! Ce trésor de bio-diversité au coeur d'une métropole d'un million d'habitants est précieusement entretenu et... surveillé.

Le label Jardin remarquable a été créé en 2004 par le ministère de la Culture Attribué pour 5 ans, il est renouvelable et révisable. On compte aujourd'hui 315 jardins labellisés en France. •

Une grande partie de ces informations nous viennent d'Ernest Bleuse, passionné d'histoire locale, que nous remercions.